

Communiqué de presse

25/10/2018

**Le Parlement européen valide le transfert de l'Autorité bancaire européenne à Paris début 2019 !**

Anne SANDER, Députée européenne (LR-PPE), se félicite de l'adoption, ce jeudi, de l'accord visant à relocaliser l'Autorité bancaire européenne (ABE) à Paris.

Suite au départ du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), il était nécessaire de relocaliser le siège de l'ABE dans un autre pays de l'UE. Plusieurs villes ont passé la procédure de sélection et c'est Paris qui a été choisie.

L'adoption de cet accord par le Parlement européen clôt la procédure de relocalisation de l'ABE à Paris. Désormais, toutes les contraintes sont levées et cette adoption apporte de la certitude pour les employés de l'Autorité qui étaient dans l'attente.

Anne SANDER déclare : « Je me félicite de cet accord qui va permettre d'enclencher le déménagement opérationnel de l'Autorité à Paris. Cela doit être vu comme une première étape. Dans le contexte post-brexit, il revient maintenant à la France d'engager une véritable stratégie pour que ce mouvement soit accompagné de l'accueil d'autres entreprises appartenant à l'écosystème financier de la City ».